

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016 À 18 HEURES 30

N° 1 - 16 / 2016 : AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) -
BILAN 2016 - BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGET ANNEXE TRANSPORTS
URBAINS

L'An Deux Mille Seize, le 18 février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 18 février 2016 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Claude LECOMTE), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Najat DELPEYRAT (pouvoir de Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE (pouvoir de Michel MARTY), Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO, Patrice BÉDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Emmanuelle PIERRY, Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Stéphane BARDY,

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 45

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 10 FÉVRIER 2016**N° 1 - 16 / 2016 : AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) - BILAN 2016 - BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS**

Pilote : Finances et budget

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le conseil communautaire a approuvé par délibération du 2 février 2010 la création de quatre opérations d'investissement pluriannuelles sur le budget général, par délibération du 15 mars 2011, la création d'une opération d'investissement pluriannuelle sur le budget annexe transports urbains, et par délibération du 10 février 2015 la création d'une opération d'investissement sur le budget général pour la construction d'une passerelle cyclable et piétonne sur le Tarn, conformément aux dispositions des articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales.

Il a également adopté pour chacune d'elles une répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement et des ressources envisagées pour y faire face.

Les crédits de paiement votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. L'équilibre annuel budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement inscrits au budget.

Chaque année, conformément à la législation en vigueur, une situation au 1^{er} janvier de l'exercice considéré des autorisations de programmes votées antérieurement et de l'état de consommation des crédits correspondants doit être présentée au conseil communautaire.

Au terme de l'exercice 2015, il est donc proposé au conseil communautaire :

- de prendre connaissance de la situation de chacune de ces opérations au 1^{er} janvier 2016,
- d'adopter la modification de la répartition des crédits et des ressources pour chacune des opérations,
- de prendre acte de l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2016, conformément aux montants inscrits dans les tableaux ci-joints.

BUDGET GÉNÉRAL**1) Autorisation de programme n° 2010-01 : Construction d'un Hôtel d'entreprises**

BILAN de l'exercice 2015	2015 prévu	2015 réalisé
Crédits de paiement	125 600 €	7 458,29 €
dont :		
- Etudes	5 000 €	4 800,00 €
- Mobilier	50 000 €	354,00 €
- Matériel informatique	2 000 €	0 €
- Travaux	68 600,00 €	2 304,29 €
Recettes	0 €	0 €
dont :		
- Subventions	0,00€	0,00 €
- Autofinancement et emprunt	0,00 €	0,00 €
Total de l'exercice	125 600,00 €	7 458,29 €

Le cout total de l'opération (5 563 122,64 € TTC) est inférieur à la prévision initiale (6 068 000 € TTC), et 2016 devrait être la dernière année de l'APCP.

Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2015, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 réalisé	2015 réalisé	2016 prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 918 873,81 €	420 235,60 €	55 531,23 €	7 458,29 €	89 800,00 €	5 652 922,64 €
dont :								
- Etudes	1 636,00 €	121 739,22 €	87 485,98 €	57 465,90 €	13 626,90 €	4 800,00 €	8 000,00 €	294 754,00 €
- Mobilier	0,00 €	0,00 €	41 057,48 €	0 €	4 562,32 €	354,00 €		45 973,80 €
- Mat. Informat.	0,00 €	0,00 €	69 508,88 €	29 439,92 €	366,00 €	0 €		99 314,80 €
- Travaux	0,00 €	2 037 648,49 €	2 720 821,47 €	333 329,78 €	36 976,01 €	2 304,29 €	81 800,00 €	5 212 880,04 €
Recettes	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 918 873,81 €	420 235,60 €	55 531,23 €	7 458,29 €	89 800,00 €	5 652 922,64 €
dont :								
- Subventions	0 €	0,00 €	282 800,00 €	165 554,75 €	0 €	0 €	0 €	448 354,75 €
- Autofinancement et emprunt	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 636 073,81 €	254 680,85 €	55 531,23 €	7 458,29 €	89 800,00 €	5 204 567,89 €
Total par exercice	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 918 873,81 €	420 235,60 €	55 531,23 €	7 458,29 €	89 800,00 €	5 652 922,64 €

2) Autorisation de programme n° 2010-02 : con Technologique

BILAN de l'exercice 2015	2015 prévu	2015 réalisé
Crédits de paiement	172 000,00 €	105 577,17 €
dont :		
- Etudes	32 000,00 €	2 549,71 €
- Travaux	140 000,00 €	103 027,46 €
Recettes	172 000,00 €	105 577,17 €
dont :		
- Subventions	- €	- €
- Autofinancement et emprunt	172 000,00 €	105 577,17 €
Total de l'exercice	172 000,00 €	105 577,17 €

Le cout prévisionnel de l'opération est ramené à 5 387 400,72 € TTC (au lieu de 5 754 541,26 € TTC estimé en 2013).

Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2015, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 réalisé	2015 réalisé	2016 Prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17 €	1 006 390,12 €	105 577,17 €	65 300,00 €	5 452 700,72 €
dont :							
- Etudes	176 649,31 €	183 303,99 €	142 959,87 €	31 804,86 €	2 549,71 €	10 500,00 €	547 767,74 €
- Travaux	- €	310 787,96 €	3 461 732,30 €	974 585,26 €	103 027,46 €	54 800,00 €	4 904 932,98 €
Recettes	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17 €	1 006 390,12 €	105 577,17 €	65 300,00 €	5 452 700,72 €
dont :							
- Subventions	-	- €	- €	- €	105 577,17 €		105 577,17 €
- Autofinancement et emprunt	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17 €	1 006 390,12 €		65 300,00 €	5 347 123,55 €
Total par exercice	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17 €	1 006 390,12 €	105 577,17 €	65 300,00 €	5 452 700,72 €

3) Autorisation de programme n° 2010-03 : construction et collecte

BILAN de l'exercice 2015	2015 prévu	2015 réalisé
Crédits de paiement	40 400,00 €	3 497,32 €
dont :		
- Etudes	900,00 €	0 €
- Acquisitions foncières	1 500,00 €	384,00 €
- Travaux	38 000,00 €	3 113,32 €
Recettes	40 400,00 €	3 497,32 €
dont :		
- Subventions	-	- €
- Autofinancement et emprunt	40 400 €	3 497,32 €
Total de l'exercice	40 400,00 €	3 497,32 €

Les crédits ouverts initialement sur la base des estimations avant études étaient de 6 058 212,97 € TTC.

Le cout prévisionnel de l'opération déterminé après notification des marchés étant inférieur à ce chiffre, ces crédits ont été ajustés en cours d'exercice 2015.

Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2015, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 réalisé	2015 réalisé	Total de l'opération
Crédits de paiement	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	1 879 838,38 €	3 497,32 €	4 870 938,67 €
dont :						
- Etudes	61 819,71 €	61 451,01 €	96 836,50 €	102 613,77 €	€	322 720,99 €
- Acq. foncières	- €	364 528,07 €	- €	- €	384,00 €	364 912,07 €
- Travaux	- €	- €	2 402 967,68 €	1 777 224,61 €	3 113,32 €	4 183 305,61 €
Recettes	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	1 879 838,38 €	3 497,32 €	4 870 938,67 €
dont :						
- Subventions	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Autofinancement et emprunt	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	1 879 838,38 €	3 497,32 €	4 870 938,67 €
Total par exercice	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	1 879 838,38 €	3 497,32 €	4 870 938,67 €

4) Autorisation de programme n° 2010-04 : Travaux de rocade d'Albi et aménagements de sécurité pour la traversée de Lescure d'Albigeois

BILAN de l'exercice 2015	2015 prévu	2015 réalisé
Crédits de paiement	3 000 000 €	1 221 462,00 €
<i>dont :</i>		
- fonds de concours rocade	2 500 000 €	1 208 000,00 €
- fonds de concours RN 88 : aménagements sécurité de Lescure	500 000 €	13 462,00 €
Recettes	3 000 000 €	1 221 462,00 €
<i>dont :</i>		
- subventions	- €	- €
- autofinancement et emprunt	3 000 000 €	1 221 462,00 €
Total de l'exercice	3 000 000 €	1 221 462,00 €

Le cout total de l'opération est inchangé. Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2015, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 réalisé	2015 réalisé	2016 Prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	2 834 866 €	1 221 462 €	1 500 000 €	16 453 094 €
<i>dont :</i>								
Fonds de concours rocade	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 285 000 €	2 453 817 €	1 208 000 €	1 200 000 €	15 342 317 €
Fonds de concours RN 88	- €	- €	- €	416 266 €	381 049 €	13 462 €	300 000 €	1 110 777 €
Recettes	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	2 834 866 €	1 221 462 €	1 500 000 €	16 453 094 €
<i>dont :</i>								
- Subventions	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- autofinancement et emprunt	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	2 834 866 €	1 221 462 €	1 500 000 €	16 453 094 €
Total par exercice	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	2 834 866 €	1 221 462 €	1 500 000 €	16 453 094 €

5) Autorisation de programme n° 2015-01 : construction d'ouvrages piétonne et cyclable sur le Tarn

Montants en € TTC

Bilan de l'exercice 2015	2015 Prévu	2015 Réalisé
Crédits de paiement prévisionnels		
<i>dont :</i>	826 500 €	548 536,54 €
- Etudes (compte 20)	506 500 €	248 536,54€
- Acquisitions de terrains (21)	320 000 €	300 000,00 €
- Travaux (compte 23)		
Recettes prévisionnelles	826 500 €	548 536,54 €
<i>dont :</i>		
- Subventions (compte 13)	- €	
<i>dont région MP</i>		
<i>Appel à projet mobilité durable</i>		
<i>dont conseil général Tarn</i>		
- Revente terrain ville d'Albi		250 000,00 €
- Emprunt et autofinancement	826 500 €	298 536,54 €
Total par exercice	826 500 €	548 536,54€

Le cout total de l'opération est inchangé. Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2015, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2015 réalisé	2016 Prévu
Crédits de paiement	548 536,54 €	3 250 500,00 €
<i>Dont :</i>		
- études (compte 20)	248 536,54 €	350 500,00 €
- acquisitions foncières (compte 21)	300 000,00 €	
- travaux (compte 23)		2 900 000,00 €
Recettes	548 536,54 €	3 250 500,00 €
<i>Dont :</i>		
- Subventions		
- autofinancement et emprunts	548 536,54 €	3 250 500,00 €
Total par exercice	548 536,54 €	3 250 500,00 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS**1) Autorisation de programme n° 2011-01 : plan de renouvellement des bus standards et articulés**

BILAN de l'exercice 2015	2015 prévu	2015 réalisé
Crédits de paiement	1 100 000 €	1 076 268,53 €
<i>dont :</i>		
- Acquisition de bus	1 100 000 €	1 076 268,53 €
Recettes	1 100 000 €	1 076 268,53 €
<i>dont :</i>		
- subventions	- €	- €
- autofinancement et emprunt	1 100 000 €	1 076 268,53 €
Total de l'exercice	1 100 000,00 €	1 076 268,53 €

Le cout total de l'opération est ajusté en fonction des acquisitions déjà effectuées et des conditions du marché. Compte tenu de l'avancement de l'opération, des délais de livraison relativement longs, et des crédits utilisés en 2015, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 réalisé	2015 prévu	2016 Prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement						
<i>dont :</i>						
- acquisitions de véhicules (chap. 21)	1 452 710,60 €	190 000,00 €	435 223,78 €	1 076 268,53 €	920 000 €	4 074 202,91 €
Recettes						
<i>dont :</i>						
- autofinancement et emprunt	1 452 710,60 €	190 000,00 €	435 223,78 €	1 076 268,53 €	920 000 €	4 074 202,91 €
Total par exercice	1 452 710,60 €	190 000,00 €	435 223,78 €	1 076 268,53 €	920 000 €	4 074 202,91 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 28 janvier 2016,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la situation de chacune des opérations gérées en APCP au 1^{er} janvier 2016,

Envoyé en préfecture le 22/02/2016

Reçu en préfecture le 22/02/2016

Affiché le 01 MARS 2016

ID : 081-248100737-20160218-1_16_2016-DE

ADOpte la modification de la répartition des crédits et des ressources pour chacune des opérations,

PREND ACTE de l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2016, conformément aux montants inscrits dans les tableaux ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 février 2016,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

